

/-.K.C.-/

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 17 février 1956.-

OBJET:

Rapport Annuel AIMO
1955.-

N° 439 /R.A./P.-



À Monsieur le Résident du Ruanda

à

KIGALI.-

Monsieur le Résident,

Me référant à votre lettre 393 du 19 janvier 1956 et spécialement à la rubrique relative à la page 20 du Rapport annuel 1955, j'ai l'honneur de vous faire savoir que c'est le chiffre de 1954 qui est exact.

En conséquence les pages 20 et 21 du Rapport annuel doivent être modifiées comme suit:

Page 20/Tableau 1/col.3:lire 35.947 au lieu de 35954
col.5:lire 36.999 au lieu de 37006

Page 21/Tableau 2/col.4:lire 44 au lieu de 51
col.5:lire 36.999 au lieu de 37006

L'Administrateur de Territoire,
M. POCHET.-

OBJET:

Rapport annuel
A.I.M.O.
1955

FO5II/R.A.-

A Monsieur l'Administrateur de Territoire
à
KIBUNGU.-

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'examen de votre rapport annuel A.I.M.O. 1955 appelle de ma part les remarques suivantes :

p. 18 : Tribunaux de chefferie:
Litiges restant au 31/12/55 = lire 468 au lieu de 470.

Détail par chefferie:Gihunya B :

Litiges restant au 31/12/55 : lire 3 au lieu de 5
Le total devient 468 au lieu de 470

p. 20 : Exercice antérieur (1954)

Contribuables s'étant acquittés de l'impôt au 31 décembre de l'année sous revue - en 1954 -

I.C. = 35.954

Je vous signale que le R.A. 1954 mentionnait

35.947.

Veillez me faire connaître la cause de cette discordance.

p. 29 : Tableau XVII - C - b).

Travailleurs résidant au lieu du travail

colonne "Asiatiques".

supprimer le nombre 3258

Le total de cette colonne devient 6 au lieu de 3264.

p. 33 : Tableau XVII - E - b)

J'ai supprimé tous les chiffres figurant sous la rubrique "Travailleurs ne recevant qu'un salaire en espèces".

Il est à noter que le tableau XVII - E - b ne concerne que la main d'oeuvre non spécialisée (voir lettre N°2II/6288/2459 du 13.9.55 de Monsieur le Vice-Gouverneur Général).

p. 41 : Tableau XVIII - A - a)

Le total des autochtones bénéficiant des mesures de sécurité sociale est manifestement trop bas (6.507) alors que l'effectif total des travailleurs est de 8.452.

En 1954, ce rapport était de $\frac{7.900}{8.068}$, la différence étant constituée par les domestiques dont les employeurs ne sont pas soumis à l'obligation de l'assurance pour d'autres travailleurs.

... / ...

*Manq les po.
v. p. 29 sup.*

*144 / RA / AT
21/1/56*

TERRITOIRE DU RUANDA - URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA

- 2 -

J'ai modifié votre tableau d'office, en me basant sur les statistiques fournies par les tableaux précédents.

Je vous envoie un tableau XVIII A -a rectifié.-

Veillez noter les rectifications qui précèdent sur l'exemplaire du Rapport Annuel en votre possession et en tenir compte pour l'élaboration du prochain rapport.-

Pour le Résident du Ruanda, en route
Le Résident-Adjoint, R. BOURGEOIS,

R. Bourgeois
—

AU 31 DECEMBRE 1955.

NOMBRE DE PERSONNES AUXQUELLES S'APPLIQUENT
LES SYSTEMES DE (I)

Catégories	:Pensions :vieillesse			:Pensions :invalidité			:Retraites			: Indemnités						:Allocations			:Indemnité charge			
										:accidents		:maladies				:maternité			:de famille			
	: A.	: E.	: As.	: A.	: E.	: As.	: A.	: E.	: As.	: A.	: E.	: As.	: A.	: E.	: As.	: A.	: E.	: As.	: A.	: E.	: As.	21
1°)Employés du Gouvernement:	-	-	-	570	15	-	-	15	-	570	15	-	570	15	-	15	-	-	228	15	-	
2°)Employés des autorités locales	-	-	-	886	-	-	-	-	-	886	-	-	886	-	-	-	-	-	314	-	-	
3°)Employés d'entreprises industrielles ou commer- ciales privées	-	27	6	4605	27	6	-	-	-	4605	27	6	4605	27	6	-	-	-	-	27	-	
4°)Employés d'entreprises agricoles privées	-	2	-	1387	2	-	-	-	-	1387	2	-	1387	2	-	-	-	-	-	-	-	
5°)Autres catégories ou toutes catégories d'employés	-	-	-	559	37	-	-	37	-	559	37	-	559	37	-	-	-	-	500	-	-	
	-	29	6	8007	81	6	-	52	-	8007	81	6	8007	81	6	15	-	-	1042	42	-	

N.B. A = Autochtones
E = Européens
As = Asiatiques

(1) Ce nombre égale le total de la colonne 4 du tableau XVII - B moins le nombre des domestiques et gens de maisons dont les employés ne sont pas soumis à l'obligation de l'assurance pour d'autres travailleurs.

/R.O./

Kibungu, le 6 janvier 1956.-

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU.-

N° 25 /R.A/P.-

OBJET:

Rapport Annuel 1955
AIMO.-

A Monsieur le Résident du Ruanda

à

KIGALI.-

Monsieur le Résident,

Me référant à la lettre 211/7.484/3.166
du 22 octobre 1955 de Monsieur le Gouverneur du
Ruanda-Urundi, j'ai l'honneur de vous faire tenir
ci-joint, le rapport annuel "A.I.M.O" 1955 du
Territoire.-

L'Administrateur de Territoire,

M. POCHET.-



Résidence . . Rwanda .

Territoire . Kibungu .

RAPPORT ANNUEL AIMO

CHAPITRE I

Organisation administrative

A.- Le chapitre II de la Ie partie du Rapport annuel ancien système est maintenu en ce qui concerne :

a) l'organisation du personnel - Voir page 1 bis

b) l'occupation militaire - idem.

c) la police territoriale - idem.

Commentaires à réduire au strict minimum.

x

x

x

B.- Principaux événements de l'année (n° 4 du questionnaire O.N.U.)
(nouveautés, inaugurations de bâtiments ou de réalisations importantes, jubilés ou fêtes notoires, passage de visiteurs de marque, etc.)

Se limiter aux faits importants

NEANT .-

(1) Les pages supplémentaires éventuellement nécessaires porteront les nos 1 bis, 1 ter, etc.

Résidence Ruanda
Territoire Kibungu

A) (Voir page 1) :

a) Organisation du personnel

: Désignation des services	: Nombre d'agents en service au 31 décembre 1955.-	
	: Européens	: Indigènes sous statut
: Service Territorial	: 5	: 4
: " Médical	: 1	: 6
: " Vétérinaire	: 1	: 3
: " Agricole	: 1	: 3
: " des Postes	: -	: 1
: " des Télécommuni- : cations	: -	: 1
: Total	: 8	: 18

x x
 x

b) Occupation militaire

- 1/ Le détachement comprend : - 2 gradés (1 sergent + 1 caporal)
- 13 Soldats.
- 2/ Au cours de l'année les troupes ont-elles été appelées à intervenir pour le maintien de l'ordre : NON.
- 3/ Au cours de l'année les troupes ont-elles été utilisées à des fins sanitaires : NON.

x x
 x

c) Police Territoriale

Sans objet.

CHAPITRE II
POLITIQUE INDIGENE

A. Carte politique (1)

ATTENTION

La légende de cette carte est constituée par les tableaux des chefferies et sous-chefferies figurant aux pages 3, 3bis, 3 ter, etc. LE NUMERO ATTACHE A UNE CIRCONSCRIPTION DOIT DONC ETRE IDENTIQUE SUR LA CARTE ET DANS LES TABLEAUX.



- (1) coller sur cette page le fragment de la carte politique du R.U. reprenant le territoire. Porter au crayon rouge les modifications de limite ou de nos intervenues dans les chefferies et sous-chefferies. Ne pas perdre de vue que, dans chaque chefferie, la numérotation des sous-chefferies doit être continue. C'est ainsi que, si une chefferie comporte 10 sous-chefferies et que la s/chefferie n° 4 soit absorbée par une des autres au cours de l'année, le numéro 4 sera repris par la sous-chefferie qui portait le n° 10, de façon à obtenir une numérotation continue de 1 à 9.

B.- ORGANISATION POLITIQUE COUTUMIERE.-

1/ Chefferie du Gihunya

Chef GACINYA Faustin

N° de la s/chef-ferie	Nom du Sous-chef	Collines	H.A.V. présents au 1.12.55	Têtes de G.B.	Cotation
1	:NTAGOZERA	:Remera :Bisenga :Rubona :Muliza :Rugorigondi	:214 :210 : 52 : 49 : 90	: : : : :	T.B. (84)
			: 615	: 253	
2	:RUTANESHWA	:Kibungu :Kibaya :Mvumba	:577 : 78 : 63	: : :	T.B. (87)
			: 718	: 482	
3	:BIYENZI	:Sakara I :Kibaya	:156 : 59	: :	B. (70)
			: 215	: 99	
4	:MPARIRWA	:Sakara II :Kibaya :Muzingira	:129 : 76 :108	: : :	T.B. (85)
			: 313	: 99	
5	:NGANGURE	:Gahara :Tarayi :Gashongora :Muhamba :Butezi :Rwimondo :Mugogo	:174 :100 : 85 : 30 : 26 : 30 : 30	: : : : : : :	B. (76)
			: 475	: 74	
6	:MUSONERA	:Matongo :Tunduti :Mutenderi :Musenyi	:258 : 80 : 62 : 23	: : : :	ELITE (90)
			: 423	: 218	
7	:MUGIRANEZA	:Mbuye :Murwa :Jarama	:145 :134 : 53	: : :	T.B. (88,5)
			: 332	: 54	
8	:RWAGASANA	:Rubago :Sangaza :Kavumve :Rugendo :Shori :Gituza :Mfune	:241 :240 : 40 : 23 :105 : 90 : 64	: : : : : : :	T.B. (79,5) 80
			: 805	: 788	
9	:RUSURABEZA	:Kagashi :Ntaga :Shywa	:191 : 77 :263	: : :	T.B. (80)
			: 531	: 1.013	
10	:SEKAGWAGWA	:Nyange :Matongo :Ruhira :Nyaminaga	: 86 : 90 : 48 : 60	: : : :	A.B. (68,5)
			: 284	: 480	

.../...

11	:KABAGEMA F.	: <u>Kukabuye</u>	: 92	:	:	B.	(71,5)
	:	:Kibare	:215	:	:		
	:	:Gatare	:213	:	:		
	:	:Kimuga	:110	:	:		
	:	:	: 630:	:	820		
12	:GAKWENZIRE	: <u>Cyizihira</u>	:164	:	:	B.	(72)
	:	:	: 164:	:	290		
13	:MUYOMBANO	: <u>Nshiri</u>	:378	:	:	B.	(75)
	:	:Ngoma	:122	:	:		
	:	:Kirambo	:150	:	:		
	:	:	: 650:	:	365		
14	:NTUNDA	: <u>Ruvema</u>	:145	:	:	B.	(74,5)
	:	:Gisera	: 97	:	:		
	:	:Bitare	: 38	:	:		
	:	:Cyerwa	: 33	:	:		
	:	:Gako	: 28	:	:		
	:	:Mpembwe	: 71	:	:		
	:	:Ngara	:187	:	:		
	:	:	: 599:	:	467		
15	:RWANYINDO	: <u>Zaza</u>	:176	:	:	B.	(74,5)
	:	:Kabirizi	:387	:	:		
	:	:Karemba	:131	:	:		
	:	:Bare	:120	:	:		
	:	:Rushubi	: 83	:	:		
	:	:	: 906:	:	1.038		
16	:SEMATURO	: <u>Rukoma</u>	:339	:	:	A.B.	(68,5)
	:	:Mabuga	: 80	:	:		
	:	:	: 419:	:	249		
17	:GUMIRA	: <u>Kirwa</u>	:127	:	:	M.	(44)
	:	:Kaberangwe	: 6	:	:		
	:	:	: 133:	:	300		
18	:GAKIRAGE	: <u>Gasetza</u>	:314	:	:	A.B.	(56,5)
	:	:Rulenge	:150	:	:		
	:	:Muhulire	: 53	:	:		
	:	:	: 517:	:	404		
19	:NYIRAKABUGA	: <u>Vumwe</u>	: 53	:	:	B.	(76,5)
	:	:Kigarama	: 64	:	:		
	:	:Rwanbohero	: 47	:	:		
	:	:Giseli	: 15	:	:		
	:	:Nyimbyi	: 12	:	:		
	:	:	: 191:	:	183		
20	:KANYABUJINJA	: <u>Musva</u>	: 85	:	:	B.	(79)
	:	:Kamugundu	: 37	:	:		
	:	:Gahororo	: 71	:	:		
	:	:Kinanira	: 42	:	:		
	:	:Kabare	: 99	:	:		
	:	:Nyamugali	: 72	:	:		
	:	:Kukinunga	: 50	:	:		
	:	:	: 456:	:	230		
21	:Gasore	: <u>Kansana</u>	:156	: 156:	79	A.B.	(62)
22	:SEBWITABURE	: <u>Fukwe</u>	: 75	:	:	A.B.	(60,5)
	:	:Gashanda	: 87	:	:		
	:	:Rwintare	: 73	:	:		
	:	:Karama	: 79	:	:		
	:	:	: 314:	:	252		
23	:KABAGEMA C.	: <u>Kazo</u>	:138	:	:	B.	(76)
	:	:Birenga	: 79	:	:		
	:	:Mulinja	: 97	:	:		
	:	:Kibimba	:132	:	:		
	:	:Gahulire	:227	:	:		
	:	:	: 673:	:	631		
	Total Chefferie	:	: 10.517	:	8.868		

2/ Chefferie du Migongo.

Chef KANYANGIRA Antoine.

N° de la s/chef- ferie	Nom du Sous-chef	Collines	H.A.V.	Têtes de G.B.	Cotation
1	:RUKARANGIRA	:Ntaruka : 66 :Nyamikoni : 47 :Kabare : 118 :Gashiru : 73 :Matahiro : 47 :Rugoma : 31 :Gatongo : 45	427	126	T.B. (80,5)
2	:NDABIKUNZE	:Nyakanazi : 63 :Bwiyorere : 53 :Rugarama : 16 :Nyamiyaga : 57 :Nyabitare : 40 :Gisenyi : 8 :Kagoma : 53 :Nasho : 7 :Kanyinya : 3 :Kankobwa : 89 :Nyakabungo : 58 :Gatunguru : 21 :Mpanga : 10 :Ibanda : 7	485	556	A.B. (65)
3	:GAHIGANKWAVU	:Nyarubuye : 86 :Nyarutunga : 92 :Nyabimuli : 29 :Nkakwa : 17 :Butezi : 15 :Nyakabande : 11 :Mushikiri : 55 :Nyabayama : 43 :Bicumbi : 31 :Mpanguhe : 28	407	686	A.B. (69)
4	:RWAMUGABO	:Rubaya : 30 :Kameya : 4 :Rusumu : 8 :Kazizi : 3 :Kamondo : 3	48	14	A.B. (53)
5	:KAPARAYI	:Kigina : 221 :Bugarura : 54 :Gatarama : 59 :Nyamiyaga : 43 :Kigarama : 65 :Gasarasi : 24	466	239	T.B. (84)
6	:RUZIBIZA	:Musaza : 22 :Kabare : 69 :Nyakelera : 38 :Cyanya : 18 :Nkwandi : 46 :Nyagasenge : 21 :Kumurambi : 16 :Mwahi : 15 :Kanyinya : 44 :Nyakiliba : 36	325	94	A.B. (55)

7	:GASHYASHYARI	:Kirehe	: 83	:	:	B.	(74)
	:	:Gatore	:144	:	:		
	:	:Nyabigega	: 16	:	:		
	:	:Curazo	: 51	:	:		
	:	:Rugarama	: 45	:	:		
	:	:Muyoka	: 40	:	:		
	:	:Nyabikokora	24	:	:		
	:	:Kaduha	: 13	:	:		
	:	:Cyamigurwa	: 8	:	:		
	:	:Rwantonde	: 9	:	:		
	:	:	433	:	261:		
8	:LYAMUGWIZA	:Rukira	:480	:	:	A.B.	(69)
	:	:	480	:	414:		
9	:NKAKA	:Rurama	:149	:	:	A.B.	(58,5)
	:	:Murama	: 68	:	:		
	:	:	217	:	34:		
10	:BIKORAMUCYI	:Buliba	:118	:	:	B.	(78,5)
	:	:Gitwe	: 81	:	:		
	:	:Rwimpongo	: 5	:	:		
	:	:	204	:	113:		
11	:RUFAYINE	:Tomi	: 83	:	:	T.B.	(80,5)
	:	:Gituku	: 47	:	:		
	:	:Kanyami	: 38	:	:		
	:	:Rugarama	: 50	:	:		
	:	:	218	:	150:		
	:	:	:	:	:		
	:	:	:	:	:		
Total pour la Chefferie			: 3.710	:	2.653:		

3/ Chefferie du Buganza-Sud.
Chef SEGIKWIYE Modeste.

N° de la s/chef- ferie	Nom du sous-chef	Collines	H.A.V.	Têtes de G.B.	Cotation.
1	:RUTSINDINTWARANE	: <u>Rwamagana</u>	:581	:	: B. (75,5)
	:	: <u>Sibagire</u>	:161	:	:
	:	: <u>Sovu</u>	:132	:	:
	:	:	: 874	: 1.163	:
2	:KAGIMBURA	: <u>Nyarubuye</u>	:287	:	: A.B. (69)
	:	:	: 287	: 693	:
3	:MUGABO	: <u>Nkomangwa</u>	:179	:	: A.B. (61,5)
	:	:	: 179	: 675	:
4	:GAHIZA	: <u>Gati</u>	:198	:	: ELITE (90)
	:	: <u>Kavumu</u>	:200	:	:
	:	: <u>Ruhunda</u>	:282	:	:
	:	:	: 680	: 1.402	:
5	:SEZIRAHIGA	: <u>Munyiginya</u>	:642	:	: A.B. (69)
	:	: <u>Gishari</u>	:289 ⁷¹	:	:
	:	: <u>Shaburondo</u>	:118	:	:
	:	:	: 931	: 1.625	:
6	:NDARUHUTSE	: <u>Nkamba</u>	:286	:	: B. (73)
	:	: <u>Ruramira</u>	:456	:	:
	:	:	: 742	: 1.105	:
7	:RUTEBUKA	: <u>Nyarusange</u>	:217	:	: B. (72)
	:	: <u>Nsinda</u>	:169	:	:
	:	: <u>Kabare</u>	:218	:	:
	:	:	: 604	: 1.995	:
8	:GATARAYIHA	: <u>Murambi</u>	:166	:	: A.B. (60)
	:	: <u>Karambi</u>	: 86	:	:
	:	:	: 242	: 843	:
9	:KIMONYO	: <u>Mukalange</u>	:364	:	: T.B. (87,5)
	:	: <u>Kitazigurwa</u>	:164	:	:
	:	:	: 528	: 1.599	:
10	:GAKERI	: <u>Gikaya</u>	:406	:	: T.B. (85,5)
	:	: <u>Kayonza</u>	:290	:	:
	:	:	: 696	: 1.905	:
11	:RUTINDUKA	: <u>Nyamirama</u>	:266	:	: A.B. (57)
	:	: <u>Rukoma</u>	:161	:	:
	:	:	: 427	: 819	:
12	:SEBUSANDI	: <u>Shyogo</u>	:330	:	: A.B. (66,5)
	:	: <u>Musumba</u>	:270	:	:
	:	:	: 600	: 992	:
13	:GASANA	: <u>Munyaga</u>	:543	:	: B. (75,5)
	:	: <u>Nkungu</u>	:223	:	:
	:	: <u>Rutonde</u>	:172	:	:
	:	:	: 938	: 2.098	:
14	:KABAGEMA C.	: <u>Cyinzovu</u>	:108	:	: A.B. (67)
	:	: <u>Rundu</u>	:209	:	:
	:	: <u>Rubira</u>	:227	:	:
	:	: <u>Kabarondo</u>	:135	:	:
	:	: <u>Rugwagwa</u>	: 82	:	:
	:	: <u>Nyabisenga</u>	: 59	:	:
	:	: <u>Rusera</u>	: 19	:	:
	:	:	: 919	: 512	:
: Total pour la chefferie			: 8.617	: 17.426	:

4/ Chefferie du Buganza-Ouest.

Chef GASHIKAZI Jean Berchmans.-

N° de la s/chef- ferie	Nom du Sous-chef	Collines	H.A.V.	Têtes de G.B.	Cotation
1	:RUHEZAMIHIGO	:Murambi	:221	:	B. (75,5)
	:	:Gitaburaza	:64	:	
	:	:Kiziguru	:243	:	
	:	:Kabgeja	:110	:	
	:	:Nyamiyaga	:167	:	
	:	:	:805	:3.493	
2	:SAMUGABO	:Bibare	:220	:	B. (74,5)
	:	:Gahara	:207	:	
	:	:Biniga	:48	:	
	:	:	:475	:931	
3	:RWAGASORE	:Gasange	:448	:	B. (78)
	:	:Rwankuba	:116	:	
	:	:Rwamitereri	:101	:	
	:	:	:665	:2.588	
4	:KAYINAMURA	:Gituza	:151	:	B. (77,5)
	:	:	:151	:523	
5	:BIREKERAHO	:Ntete	:53	:	T.B. (86)
	:	:Gasave	:32	:	
	:	:Nyabisindu	:77	:	
	:	:Gacuba	:59	:	
	:	:	:221	:1.221	
6	:BITEGA	:Kilamuruzi	:158	:	T.B. (80)
	:	:Gashya	:125	:	
	:	:Gakoni	:181	:	
	:	:	:464	:1.631	
: Total pour la chefferie		:	: 2.781	: 10.387	:

5/ Chefferie du Buganza-Nord.

Chef KALISA Stanislas.

N°de la s/chef-ferie	Nom du Sous-chef	Collines	HA.V.	Têtes de G.B.	Cotation.
1	:BIKINA	:Lyabega :Marongero :Gacundezi	: 47 : 10 : 4	: : :	: B. (70)
			: 61	: 428	
2	:RUTAGIRAGAHU	:Kiburara :Ndama	:201 :169	: :	: A.B. (68,5)
			: 370	: 340	
3	:KALISA	:Rubona :Gakenke :Kayita :Mbogo :Nyabubare	:343 :228 :131 :192 :138	: : : : :	: Coté comme chef.
			: 1.032	: 2.138	
4	:RUWUNINJANGWE	:Rwimishinya :Gishya :Nyabigega :Nyarunazi	:236 :135 : 53 : 46	: : : :	: T.B. (85,5)
			: 470	: 1.251	
5	:RWABUKWANDI	:Kawangire	:271	: 683	: T.B. (81,5)
			: 271		
6	:GASARUHANDE	:Rukara :Kumuzizi	:332 :230	: :	: B. (78,5)
			: 562	: 1.054	
7	:MUNYERANGO	:Gahini :Nyagahandagaza	:240 : 47	: :	: A.B. (67,5)
			: 287	: 1.052	
8	:KARUGARAMA	:Kiyenzi :Nyawera :Rwinkuba	:123 :156 : 42	: : :	: T.B. (80,5)
			: 321	: 1.030	
9	:RWESINGIMBI	:Kageyo :Katojo :Ruterana :Nyagashenyi :Kabare :Magashi :Gacencero :Cyanjegeri :Cyonyo	: 26 : 12 : 46 : 7 : 6 : 3 : 10 : 6 : 8	: : : : : : : : :	: A.B. (66)
			: 124	: 35	
: Total pour la chefferie			: 3.498	: 8.011	

C. ORGANISATION POLITIQUE EXTRA-COUTUMIERE
Centres extra-coutumiers et cités indigènes
Population non soumise au régime des chefferies

(5)	H.A.V.	Hommes (1)	Femmes (2)	Garçons (3)	Filles	Total	TGB. (4) recensés	Nom du chef ou du s/chef	Cotation ou sous-chef
1 ^o C.E.C.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 ^o C.I.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
a) Kamuganda	123	124	130	95	77	426	13	-	-
b) Kibungu	55	64	82	108	69	323	25	-	-
c) Kibungu	17	18	13	14	6	51	4	-	-
d) Karengé	45	46	47	40	36	169	19	-	-
e) Kabarondo	4	4	2	2	1	9	-	-	-
3 ^o C.U.	30	30	36	33	30	129	-	-	-
4 ^o F.P.	15	15	15	8	18	56	-	-	-
5 ^o Pol.ter.	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6 ^o M.O.I. résidant dans des cités de travail-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7 ^o Cités de travail-	2126	2143	1187	1128	1059	5517	-	-	-
8 ^o Cités de travail-	151	151	112	23	14	200	-	-	-
9 ^o Cités de travail-	57	58	48	35	32	173	-	-	-
Total E.C.	2623	2653	1572	1486	1342	7053	61	-	-

(1) y compris les vieillards
 (2) à partir de l'âge nubile, les filles sont considérées comme femmes
 (3) ne payant pas encore l'impôt
 (4) Têtes de gros bétail recensées (chiffre total)
 (5) Ajouter aux C.E.C. et C.I. la population indigène résidant dans les C.U. les camps militaires, les camps de policiers; ainsi que la M.O. encampée des sociétés ou colons.

RECAPITULATION PAR CHEFFERIE.

Chefferie	Chef	H.A.V. recensés	B é t a i l		Femmes de polygames recensés
			recensé	soumis à l'I.B.	
Gihunya	Sacinya	10.517	8.868	7.642	641
Gongo	Kanyangira	3.710	2.653	2.074	249
Buganza-Sud	SSIKWIYE	8.617	17.426	14.878	336
Buganza-Ouest	Cashikazi	2.781	10.387	8.278	165
Buganza-Nord	Kalisa	3.498	8.011	6.070	210
Totaux		29.123	47.345	38.942	1.601
Extra-coutumiers		2.623	61	47	35
Totaux généraux		31.746	47.406	38.989	1.636

Commentaires: (réduits au strict minimum, indiquer uniquement les faits remarquables qu'on estime devoir être notés).

Le rôle des contribuables pour l'exercice 1956 s'établit comme suit:

- Impôt de capitation: HAV présents au 1-12-1955	: 31.746
- Impôt de polygamie	: 1.620
- Impôt bétail	: 38.985

Le rôle des contribuables pour l'exercice 1956
s'établit comme suit.

Impôt de capitation :

H.A.V présents au 1.12.55 : 31746
H.A.V temporairement absents: 5488

) 37.234

Impôt de polygamie :

1636

Impôt bétail :

38989

Répartition des contribuables par chefferie.

Chefferie	I . C.	I . S .	I . B.
Gihunya	13380	647	7662
Migongo	5047	249	2074
Buganza-Sud	11958	353	14888
Buganza-Ouest	3023	177	8295
Buganza-Nord	3826	210	6070
	37234	1636	38989

Résidence
Territoire

E. CONSIDERATIONS SUR LA POLITIQUE INDIGENE

1. Considérations générales
2. Etat d'esprit de la population (Quelques lignes donnant l'essentiel de ce qu'il y a lieu de signaler en fait d'événements marquants sur le plan politique au cours de l'année.)

Aucun événement marquant sur le plan politique n'est à signaler.

(1) Les pages supplémentaires éventuellement nécessaires porteront les numéros 7 bis, 7 ter, etc.

3. MODIFICATIONS POLITIQUES

1^o- Circonscriptions indigènes - Cités - C.E.C.

Dénomination	N O M B R E D E				
	existant au 1 ^{er} janvier	créés du- rant l' année	supprimés durant l' année	modifiés durant l'année (a)	existant au 31 décembre
Chefferies s/chefferies	5	-	-	-	5
a) commandées par un chef	1	-	-	-	1
b) commandées par un s/chef	64	-	2 (x)	3 (xx)	62
Cités indi- gènes C.E.C.					

(a) ne doivent figurer dans cette colonne que les C.I. ayant subi des rectifications de limites. Dans le cas où une circonscription aurait été scindée en deux, il faudrait mentionner:

Dans la colonne "créés durant l'année": 2

Dans la colonne: "supprimés durant l'année": 1

(x) Nyabisindu
Nyagashenyi
(xx) Itete
Klamuruzi
Kageyo

2^o- Autorités indigènes.

Dénomination	en fonc- tions au 1 ^{er} janvier	reconnus ou nom- més du- rant l'an- née	décédés durant l'année	démissionnés durant l'année	en fonction au 31 décem- bre	
				d'of- fice	autres	
Chefferies	5	-	-	-	-	5
Chefs	64	-	-	2	-	62
Sous-chefs						
Cités indigènes	-	-	-	-	-	-
Chefs						
Chefs-adjoints						
C.E.C.						
Chef						
Chefs-adjoints						

Commentaires: Fournir dans les commentaires une justification des changements politiques de l'année, qui constituent d'une année à l'autre le registre politique du territoire (détail des démissions, décès, fusions ou scissions de sous-chefferies, etc.) Ces renseignements ne seront plus repris dans l'exposé relatif à chacune des chefferies.

(1) Les pages supplémentaires éventuellement nécessaires porteront les nos 8 bis, 8 ter, etc.

D. RECENSEMENT ET POPULATION TOTALE

	C H E F F E R I E					N O N S O U M I S A U R E G I M E D E S C H E F F E R I E S				
	Gihunya	Migongo	Buganza-S	Buganza-N	Buganza-E	TOTAUX CHEF- FERIE.	C.I. F.P. C.U.	ENCAMPES et divers	TOTAUX E.C.	
1. RECVSES										
HOMMES	12.364	4436	10307	3517	4249	34873	301	2352	2653	37526
FEMMES	16.199	6141	12989	4327	4856	44512	325	1247	1572	46084
GARCONS	17.286	7082	14338	4580	5192	48478	300	1186	1486	49964
FILLES	18.586	7635	15505	5009	5670	52405	237	1105	1342	53747
TOTAUX	64.435	25294	53139	17433	19967	180268	1163	5890	7053	187321
2. DENOMBRES										
HOMMES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FEMMES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
GARCONS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
FILLES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3. POPULATION TOTALE										
HOMMES	12.364	4436	10307	3517	4249	34873	301	2352	2653	526
FEMMES	16.199	6141	12986	4327	4856	44512	325	1247	1572	084
GARCONS	17.286	7082	14338	4580	5192	48478	300	1186	1486	964
FILLES	18.586	7635	15505	5009	5670	52405	237	1105	1342	747
TOTAUX	64.435	25294	53139	17433	19967	180268	1163	5890	7053	187321

T A B L E A U C O M P A R A T I F H O M M E S H . A . V .											
HOMMES	1955	12.364	4436	10307	3517	4249	34873	301	2352	2653	37526
	1954	13.016	4810	10571	3686	4324	36416	239	2305	2544	38960
DIFFERENCE (effectuée au signe + ou -)		- 652	- 383	- 264	- 169	- 75	- 1543	+ 62	+ 47	+ 109	- 1434
H.A.V.											
1) présents au 1.12. 1955.-		10517	3710	8617	2781	3498	29123	289	2334	2623	1746
2) temporairement absents au 1.12.55		2650	1337	1043	187	271	5488	-	-	-	5488
TOTAL H.A.V 1955		13167	5047	9660	2968	3769	34611	289	2334	2623	37234
M.A.V											
1) présents au 1.12.54		11317	4141	9071	2947	3606	31082	228	2305	2533	33615
2) temporairement absents.		1823	1066	1017	113	-	4019	-	-	-	4019
TOTAL H.A.V.1954		13140	5207	10088	3060	3606	35101	228	2305	2533	37634
Différence en + ou en-		+ 27	- 160	- 428	- 92	+ 163	- 490	+ 61	+ 29	+ 90	- 400

Commentaires relatifs aux Changements Politiques
intervenues en 1955.-

A.- Chefferies : Aucune modification.

I. BUGANZA-NORD

B.- Sous-chefferies:

1) Suppression de la sous-chefferie Nyagashenyi par annexion à la sous-chefferie Kageyo sous le commandement du sous-chef Rwesingimbi. Démission d'office du sous-chef Nyankamba. Lettre n°2719/A.I. du 10 juin 1955 du Résident du Ruanda.

2) Démission d'office du sous-chef Njongo qui exerçait le commandement de la sous-chefferie Kiburara. Il est remplacé par le sous-chef Rutagiragahu qui, antérieurement commandait la colline Nyabisindu (supprimée). Lettre n°5644/A.I. du 22 novembre 1955.

II. BUGANZA-OUEST

1) Suppression de la sous-chefferie Nyabisindu laquelle est annexée à la sous-chefferie Ntete sous le commandement du sous-chef Birekeraho. Lettre n°5644/A.I. du 22 novembre 1955.

2) Modification des limites de la sous-chefferie Kilamuruzi dont l'umurenge de Gacuba est amputé et annexé à la sous-chefferie Ntete. Lettre n°5644/A.I. du 22 novembre 1955.

III. MIGONGO

Investiture du sous-chef Rufayine commandant la colline Tomi. (Lettre n°1115/P.I.J. du 18 mars 1955).

4. LE CADRE DES AUTORITES INDIGENES

I. CHEFS DE CHEFFERIE

Nombre de chefs	5	:	2	très bons
		:	2	bons
		:	1	assez bons

Considérations relatives à la valeur du cadre: sous cette rubrique, il y a lieu de faire figurer une fois pour toutes l'appréciation que vous avez l'habitude de donner sur chaque personnalité en particulier dans l'ancien exposé relatif à la chefferie.

II. SOUS-CHEFS

Nombre de sous-chefs	62	:	2	Elite
		:	15	très bons
		:	23	bons
		:	21	médiocres
		:	1	

Considérations relatives à la valeur du cadre: fournir, s'il échet, une appréciation générale sur le cadre; détailler ensuite par chefferie en reprenant les renseignements que vous aviez l'habitude de fournir précédemment dans l'exposé relatif à chaque chefferie.

III. ETAT D'ESPRIT DES CHEFS ET DES SOUS-CHEFS

Caractériser en quelques lignes cet état d'esprit et indiquer sommairement ce qui a pu influencer favorablement ou défavorablement celui-ci.

Il a été constaté que la réussite de campagnes agricoles de travaux importants tels que les regroupements de populations, les irrigations etc.. est fonction de la valeur personnelle du Chef et du sous-chef. Dans un pays où tout reste à faire, la valeur de l'individu revêt une importance capitale.

A l'occasion de nombreuses réunions l'attention des autorités indigènes a été attirée sur cette réalité. Les cotations attribuées pour le mouvement 1956 illustrent cette politique. Deux éléments brillants se sont déjà détachés de la foule des notables de valeur et ont obtenu l'appréciation générale synthétique "Elite" tandis que le nombre de médiocres a diminué de 75%.

La mesure prise par Monsieur le Résident du Ruanda faisant l'objet de son n°6176 du 17 décembre 1955 et prescrivant que "tout sous-chef coté assez bon deux années consécutives se verra obligatoirement attribuer l'appréciation médiocre l'année suivante s'il n'a réalisé aucun progrès et sera proposé après inspection détaillée de son commandement politique, pour être démis d'office" constitue une prise de position décisive, une étape vers l'assainissement des cadres.

(1) Les pages supplémentaires éventuellement nécessaires porteront les numéros 9 bis, 9 ter, etc.

5. STATISTIQUES RELATIVES AU CADRE DES
AUTORITES INDIGENES (1)

a) Indices de civilisation

Notables	Nombre	Lettrés	Connaissant le français	Possédant une maison en matériaux durables
Chefs	5	5	-	4
Sous-chefs	62	57	12	17
Chefs de CEC ou cité				
Chefs-adjoints id.				
Totaux	67	62	12	21

b) Indices de christianisation

Notables	Catoliques	Protestants	Adventistes	Païens	Musulmans
Chefs	5	-	-	-	-
Sous-chefs	58	4	-	-	-
Chefs de CEC ou cité					
Chefs-adjoints id.					
Totaux	63	4	-	-	-

Remarques éventuelles : **Le Chef Segikwiye possède une maison en matériaux durables en Territoire de Shangugu. Il construit actuellement une habitation en matériaux durables en Territoire de Kibungu à Nsinda. Ni son habitation à Shangugu ni sa maison en voie d'achèvement à Nsinda ne sont reprises dans le tableau ci-dessus.**

(1) Le tableau "Organisation des groupements" est supprimé, les renseignements qu'il contenait figurant au complet dans les tableaux de la page 7.

6. APPLICATION DU DECRET DU 14 JUILLET 1952

LES CONSEILS

(n° 21 du questionnaire O.N.U.)

- a) commentaire sur l'organisation et le fonctionnement des conseils de sous-chefferie, de chefferie, du territoire et du Pays (ce dernier, à l'échelon Résidence)
- b) Difficultés rencontrées
- c) Principaux sujets traités
- d) Atmosphère des réunions
- e) Noter éventuellement la naissance de groupes d'opinions, caractériser ces dernières

Toutes ces considérations doivent être concises et se limiter aux points importants.

Les conseils ont fonctionné normalement durant l'année 1955. Un grand nombre de questions ont été débattues aux divers échelons. Aucun chef ne signale la moindre difficulté surgie à l'occasion des réunions. L'atmosphère de celle-ci fut excellente. Il ne s'est créé aucun groupe d'opinions particulières, mais, les conseillers ont parfois à titre personnel pris position contre certaines directives administratives.

Le Buganza-Ouest s'est signalé par une vive opposition contre l'extension des paysannats du type Wtete.

Le Buganza-Nord réclame une réduction de la superficie du P.N.K. Le Migongo s'oppose aux regroupements de population et aux paysannats. Dans les autres chefferies, dont d'ailleurs les chefs sont de meilleure valeur et éclairent davantage leurs administrés sur les buts des conseils et les nécessités de l'évolution, des difficultés du genre ci-dessus ne surgissent pas.

X X X

Tous les conseils ont manifesté une impression de lassitude et de découragement sérieux devant ce qu'ils appellent " l'inutilité " de leurs propositions. Il leur semble qu'on ne donne jamais suite à leurs vœux - d'ailleurs nombreux - et que conséquemment leurs réunions sont vaines. Ils n'ont peut-être pas tort. Et puis quel que soit notre avis, il y a lieu de tenir compte d'une telle manifestation. Cela provient de ce qu'ils ont été trop souvent engagés dans la discussion de questions dépassant leur compétence et leur maturité, au lieu de n'avoir été saisis que de problèmes à caractère d'économie purement locale.

Ce point était important à signaler parce que l'état d'esprit qui se crée à la faveur d'erreurs de ce type risque de faire manquer leurs buts à nos conseils, comme de favoriser la naissance de groupes d'opinions délibérément et publiquement opposés à nos directives.

(1) Les pages supplémentaires éventuellement nécessaires porteront les numéros 11 bis, 11 ter, etc.

F. TRAVAUX ET PROGRES REALISES AU COURS DE L'ANNEE
DES DIFFERENTES CHEFFERIES DU TERRITOIRE.

1) Réalisations T.P. :

a) chefferie x :

b) chefferie y :

.

2) Réalisations dans le domaine agricole :

a) chefferie x :

b) chefferie y :

.

3) Réalisations F.B.I. : par chefferie

4) Réalisations dans le domaine économique: par chefferie

5) Réalisations dans le domaine social et médical: par chefferie

6) Réalisations dans le domaine vétérinaire: par chefferie

7) Réalisations diverses:

N.B. - La plupart du temps, une simple énumération suffira, aucun commentaire n'étant requis.

- Les réalisations dans le domaine du regroupement, des paysannats, des fermettes sont repris aux pages 15 et suivantes, sous une rubrique spéciale, et ne doivent donc pas figurer ici.

Voir pages suivantes.

(1) Les pages supplémentaires éventuellement nécessaires porteront les numéros 12 bis, 12 ter, etc.

b) Chefferie Buganza-Sud

- Reboisements communaux : Musumba 30 Ha
Gishari 10 Ha
Pépinière -
- Caféier : taille : tous les caféiers ont été taillés pour la 3ème fois.
désinsectisation: tous les caféiers ont été désinsectisés pour la 3me fois également.
- Pépinières café : -
- Lutte anti-érosive : Kms de fossés : 85
Ha. traités : 166

c) Chefferie Buganza-Nord.

- Reboisements communaux : Rwinkuba : 20 Ha
Pépinière : regarnissage.
- Caféier : taille : tous les caféiers ont été taillés.
désinsectisation: tous les caféiers ont été désinsectisés.
Pépinière : création d'une pépinière.

d) Chefferie du Buganza-Ouest.

- Reboisements communaux : faits en communauté avec Buganza-Nord.
- Caféiers : taille : tous les caféiers ont été taillés.
extension : remplacements de plants manquants.
désinsectisation: tous les caféiers ont été désinsectisés.
Pépinière : 3 nouvelles pépinières.
- Lutte anti-érosive : Kms : 90
Ha. : 172

e) Migongo.

- Reboisements communaux : Néant.
: Regarnissage.
- Caféiers : taille : tous les caféiers ont été taillés
extension : -
désinsectisation : tous les caféiers ont été désinsectisés.
- Lutte anti-érosive : Kms de fossés : 176
Ha. traités : 179

3/ Réalisation F.B.I. par Chefferie.

a) Chefferie Gihunya.

- Transport de matériel, captage et forage de 104 sources et puits.

b) Chefferie Buganza-Sud.

- Captage et forage de 50 sources et puits.
- Construction d'une cuisine pour le Sanatorium de Gishari.

c) Chefferie Buganza-Nord.

- Néant.

d) Chefferie Buganza-Ouest.

- Captage et forage de 3 sources et puits.

e) Chefferie Migongo.

- Néant.

4/ Réalisation dans le domaine économique.

- a) Chefferie Gihunya : Néant.
- b) Chefferie Buganza-Sud : Néant.
- c) Chefferie Buganza-Ouest : Néant.
- d) Chefferie Buganza-Nord : Néant.
- e) Chefferie Migongo : Création du Centre de Négoce de Nyarutunga.

5/ Réalisation dans le domaine médical et social.

a) Chefferie Gihunya

- Restauration des bâtiments de l'hôpital de Kibungu.
- Création d'une mutualité chrétienne à Zaza.
- Création d'une école artisanale de cordonnerie à Kibungu.

b) Chefferie Buganza-Sud.

- Création d'une mutualité chrétienne à Rwamagana.

c) Chefferie Buganza-Nord.

- Restauration du dispensaire.
- Achèvement de la salle d'hospitalisation.

d) Chefferie Buganza-Ouest.

Néant

e) Chefferie Migongo.

Néant

6/ Réalisation dans le domaine vétérinaire.

a) Chefferie Gihunya

- Construction d'un étal de boucherie à Karemba.
- Construction d'un hangar-peaux à Kibungu.
- Construction d'un abreuvoir à Nshiri.

b) Chefferie Buganza-Sud.

- Construction d'un étal de boucherie à Rwamagana.

c) Chefferie Buganza-Ouest.

Néant.

d) Chefferie Buganza-Nord.

Néant.

e) Chefferie Migongo

Néant.

7/ Réalisations diverses.

Néant.

G. DEPLACEMENTS ET REGROUPEMENTS DE POPULATION

I. DANS LE TERRITOIRE DU R.U.

REGROUPEMENTS, PAYSANNATS, FERMETTES

i) Regroupements

Chefferie/s/chefferie	Colline	Nombre d'habitants regroupés	Superficie par famille	Nombre d'habitations améliorées
-	-	NEANT		(matériaux)
Totaux				

Commentaires: - proximité ou éloignement des champs de culture
 - formes du regroupement (village-groupement le long de routes ou pistes-avec ou sans superficie pour cultures-avec ou sans pâturages.

ii) Paysannats

Chefferie/s/chefferie	Colline	Nombre de paysans	Superficie par lotissement	Nombre d'habitations améliorées
Buganza Ouest	Ntete (Birekeraho)	88 installés	de 3 à 11 Ha selon besoins des paysans	15 en cours (matériaux divers)
Totaux		88		

Commentaires: - cultures vivrières et industrielles en exploitation (brève énumération)
 - solution adoptée pour le bétail **Voir page 13 bis**

iii) Fermettes

Chefferie/s/chefferie	Colline	Nombre de fermettes	Importance du bétail	Pâturages améliorés ou non	Construction de bâtiments en matériaux définis.
Buganza-Sud	Gati (Gahiza)	1	23	en voie d'amélioration	Habitations et annexes. Stables et annexes. Abreuvoir
	Sikaya (Gakeri)	1	43		
	Bukarange (Kimonyo)	1	74		
Totaux		3	140	-	6 bâtiments

Commentaires: - amélioration des cultures-pâturages-création de cultures fourragères (simple énumération)
 - Sélection du bétail **Voir page 13 bis**

(1) Les pages supplémentaires éventuellement nécessaires porteront les numéros 13 bis, 13 ter, etc.

Suite page 13

2.- Paysannat.-

Durant l'année 1955 l'aménagement du Paysannat s'est poursuivi normalement. 88 paysans sont installés. Toutes les soles des fermettes ont été abornées et fin de cette saison la grosse majorité des paysans seront à jour en matière de mise en valeur opérée selon le plan de rotation admis précédemment.

Le tracteur Ferguson a continué à travailler pour aider les paysans retardés pour des raisons sérieuses et pour les derniers installés.

Les extensions café prévues pour 1955 et la plantation des arbres fruitiers ont été réalisées. Il en est de même des autres programmes culturels. Aucune difficulté n'est à signaler.

3.- Fermettes.-

L'installation des 3 fermettes renseignées ci-contre continue normalement, au rythme des possibilités financières des propriétaires.

Les installations d'élevage sont en cours ou même déjà réalisées partiellement (Gakeri-Gahiza).

L'achèvement de ces fermettes est entravé par
§ la question du partage du bétail §
§ la question foncière § lesquelles n'ont pas
encore reçu de solution depuis le dernier R.A. (Voir R.A. 1954
page 15/Ter.)

Notons cependant que la question foncière est en voie de règlement et que dès 1956 l'amélioration systématique des pâturages pourra être entreprise.

II. VERS LE CONGO BELGE OU LES TERRITOIRES BRITANNIQUES
 (n° 98e) du questionnaire O.N.U.)

a) VERS LE KIVU (mouvement d'émigration des Banyarwanda)
 A - Tableaux des mouvements (i)

	:Nombre de personnes (a) vers la région de :					
	:N (b)	:N.				
<u>RUANDA.</u>						
1* Emigrés au 1er janv.
2* émigrés durant l'année étudiée:
3* rentrés au pays durant l'année :
4* émigrés au 31 déc.
(c)

(ii)

Répartition par sexe des personnes émigrées pendant l'année

Vers la région de :	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Totaux (d)
N.	:	:	:	:	:
N.	:	:	<u>Sans objet.</u>	:	:
Totaux	:	:	:	:	:

(iii)

Répartition par sexe des personnes émigrées au 31 décembre

Vers la région de :	Hommes	Femmes	Garçons	Filles	Totaux (d)
N.	:	:	:	:	:
N.	:	:	<u>Sans objet.</u>	:	:
N.	:	:	:	:	:
N.	:	:	:	:	:
N.	:	:	:	:	:
N.	:	:	:	:	:

Commentaires si nécessaire. : **Il n'existe aucune émigration organisée ni spontanée vers le Kivu.**

B - Conséquences de ces mouvements

- 1*- au point de vue économique :
- 2*- au point de vue social :

Sans objet.

(a), (b), (c), (d) voir notes page 14 bis

(1) Idem.

Résidence **du Ruanda**
Territoire **de Kibungu**

14 bis

- (a) comprend les hommes, les femmes et les enfants (garçons et filles), à l'exclusion des travailleurs, recrutés ou non, et de leurs familles qui figureront plus loin, dans un autre tableau.
- (b) indiquer le nom de la région du Kivu vers laquelle eut lieu l'émigration - une colonne par région.
- (c) ce $4^* = (1^* + 2^*) - 3^*$
- (d) ces totaux doivent être égaux aux chiffres mentionnés sur la ligne 4^* du tableau (i)

(1) Les pages supplémentaires éventuellement nécessaires porteront les n*s 14 ter, 14 quater etc.

Résidence .du .Ruanda.....

Territoire .de .Kibungu...

b) vers les Territoires Britanniques

Organismes employeurs recrutant dans le pays.	Nombre de travailleurs					Familles ayant accompagné les travailleurs recrutés durant l'année			Restant avec les travailleurs au 31 déc.		
	engagés au 1er janvier	recrutés durant l'année	rapatriés	décédés	restant au 31 déc.	Femmes	Garçons	Filles	Femmes	Garçons	Filles
<u>NEANT.</u>	(a)		(b)								
<u>Vers l'UGANDA</u>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<u>Vers le TANGA.TERR.</u>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<u>Vers le KENYA</u>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:

Commentaires si nécessaire. = Il n'existe aucun recrutement organisé à destination des Territoires Britanniques.

a/ il s'agit du total des travailleurs engagés dans le territoire, qu'ils en soient originaires ou non.

b/ " " " " " rentrés " " " " " " "

2* - En vertu de l'émigration non sollicitée par un recrutement dans le Ruanda-Urundi.

Pays de destination:	Nombre d'hommes			Familles ayant accompagné les hommes partis pendant l'année			Demeurés avec les hommes à l'extérieur du RU au 31 décembre			
	à l'extérieur du RU au 1er janvier	Partis durant l'année	revenus au RU durant l'année	demeurés à l'extérieur du RU au 31 décembre	Femmes	Garçons	Filles	Femmes	Garçons	Filles
Congo Belge (a)	107	7	-	114	1	3	-	1	3	-
Kenya	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tanganyika Terr.	7229	1287	846	7670	17	43	17	385	225	240
Uganda	8016	5509	2149	11376	79	251	99	259	363	263
.....	15352	6803	2995	19160	97	297	116	645	591	503
.....										
.....										
.....										

Commentaires si nécessaire.

(a) les chiffres ne comprennent pas ceux du tableau de la question 3 : Emigration vers le Kivu, où il ne s'agit pas, en principe, de travailleurs mais d'installation définitive sur de nouvelles terres.

Voir page 17 bis tableau identique ne concernant que l'année 1955

2° En vertu de l'émigration non sollicitée par un recrutement dans le Ruanda-Urundi.-

Pays de destination	Nombre d' hommes			Famille ayant accompagné les hommes partis pendant l'année			Deuérés avec les hommes à l'extérieur du R.U au 31 décembre			
	à l'extérieur du R.U. au 1. Janvier	Partis durant l'année	Revenus au R.U. durant l'année	Deuérés à l'extérieur du R.U. au 31 décembre	Femmes	Garçons	Filles	Femmes	Garçons	Filles
CONGO-BELGE	7	-	7	1	3	-	1	3	-	-
KENYA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TANGANIKA TERRITORY	1287	846	441	17	43	17	17	43	17	17
UGANDA	5509	2149	3360	79	251	99	79	251	99	99
Total	6803	2995	3808	97	297	116	97	297	116	116

CHAPITRE III
JURIDICTIONS INDIGENES
(annexe III du Rapport ONU)

A. ACTIVITE DES TRIBUNAUX INDIGENES.

1. Totaux

	:Affaires en: litige au 1er janvier :	:Affaires : inscrites: pendant l'année :	:Affaires : jugées pendant l'année :	:Litiges res- tant au 31 décembre :
Tribunaux de territoire :	123	3.521	3.176	470 ⁴⁶⁸
Tribunaux de Territoire 1er degré :	19	75	74	20
Tribunaux de Territoire 2e degré :	22	155	140	37
Tribunaux du Mwami 1er degré :	-	-	-	-
Tribunaux du Mwami 2e degré :	-	-	-	-
Tribunaux du Mwami 3e degré :	-	-	-	-
Tribunaux de centre minier :	22	76	68	30
Tribunaux de revision :				

2. Détail par chefferie, C.E.C. ou C.I.

Circonscription, C.I. ou C.E.C.	:Affaires en: litige au 1er janvier :	:Affaires : inscrites: pendant l'année :	:Affaires : jugées pendant l'année :	:Litiges res- tant au 31 décembre :
Gihunya A	1	626	627	-
Gihunya B	14	247	258	53
Buganza-Sud	19	1.388	1.019	388
Buganza-Ouest	11	594	602	3
Buganza-Nord	31	350	377	4
Migongo	37	316	285	70
Mubari	10	-	10	-
Total	123	3.521	3.176	470 ⁴⁶⁸

B. TABLEAU STATISTIQUE DES RECETTES
 JUDICIAIRES

Juridiction	Inscrip- tion au rôle	Frais de justice	Actes notariés	Droit propor- tionnel	Amendes Infligées	Per- cues	Total des recettes
Gihunya	37.917	18.670	24.610	20.890	100095	150775	281.070
Buganza-Sud	17.910	17.408	21.365	14.715	196510	198210	269.618
Buganza-Ouest	12.585	11.310	19.130	12.827	41430	69612	105.518
Buganza-Nord	12.180	8.110	13.136	12.815	41782	39115	85.356
Wigongo	6.390	5.060	1.910	2.516	17400	19915	35.791
Tribunal Minier	2.470	980	190	799	920	680	5.059
Trib. de Territoire	16.660	6.480	1.690	21.038	9200	9395	55.223
Totaux	104.110	68.078	72.631	65.794	407937	470121	777.655
Trib. du Mwami							

C. CONSIDERATIONS GENERALES SUR LE FONCTIONNEMENT
 DES JURIDICTIONS INDIGENES

Bref commentaire - faits saillants

D. DOTS ET CONTRATS DE BETAIL (Ubugaragu-ubugabire)

Juridiction	Nombre de d'objets d'un acte	Nombre de contrats de bétail dissous avec partage du bétail les par- tages intéressant
Gihunya	430	414
Buganza-Sud	420	1004
Buganza-Ouest	140	721
Buganza-Nord	140	604
Wigongo	27	104
Tribunal Minier	-	-
Trib. de Territoire	-	106
Totaux	1.197	2.949

Nombre total de têtes de bétail ayant fait l'objet de partages :
 a) Pendant l'année 1955 : 11.485
 b) Total au 31/12/1955 :

CHAPITRE IV
IMPOT INDIGENE
 (Annexe V du Rapport ONU)

A. NOMBRE DES CONTRIBUABLES OU DES TETES IMPOSABLES

1) Exercice antérieur (195.....)

Genre d'impôt	Inscrits au rôle	S'étant acquittés de:		Total
		l'impôt au 31 décembre de l'année sous revue (a)	en 195... en 195...	
1	2	3 (b)	4 (c)	5
I.C.	36846	35924 47	1052	37666 36999
I.S.	1872	2680	64	1744
I.B.	42368	42535	978	42513

2) Exercice en cours (195.....)

Genre d'impôt	Inscrits au rôle	S'étant acquitté de l'impôt au 31 décembre de l'année sous revue (a)
1	2	3
I.C.	37634	36461
I.S.	1701	1619
I.B.	42368	40831

Commentaires éventuels.

- (a) comprennent le total des acquits payés, des exemptions délivrées et des contraintes effectuées en entier.
 (b) total des acquits payés, des exemptions délivrées et des contraintes subies en entier durant l'année précédant celle sous revue.
 (c) idem durant l'année faisant l'objet du rapport annuel.

B. ACQUITS, EXEMPTIONS, CONTRAINTES.

1) Exercice antérieur 1954

Genre d'impôt	Acquits : délivrés :	Certificats : d'exemption :	Mandats de contrainte : terminée :	Totaux : (a) :
I.C.	: 36.638	: 357	: 51 44	: 37006 36999
I.S.	: 1.744	: -	: -	: 1744
I.B.	: 42.513	: -	: -	: 42513

2) Exercice en cours

Genre d'impôt	Acquits : délivrés :	Certificats : d'exemption :	Mandats de contrainte : terminée :	Totaux : (b) :
I.C.	: 36084	: 340	: 37-	: 36461
I.S.	: 1619	: -	: -	: 1619
I.B.	: 40831	: -	: -	: 40831

Commentaires éventuels.

(a) Les chiffres totaux doivent correspondre à ceux de la colonne 5 du tableau A 1), page 20.

(b) Les chiffres totaux doivent correspondre à ceux de la colonne 3 du tableau A 2) de la page 20.

C. SOMMES PERCUES

Genre d'impôt	Exercice antérieur (195...)	Exercice en cours (195..)
I.C.	4.417.275	4.690.920
I.S.	209.795	210.470
I.B.	2.125.650	2.041.550
Total	6.752.720	6.942.940

N.B. : Total des impôts perçus dans le Territoire.

CHAPITRE V

CAISSES ADMINISTRATIVES DES CIRCONSCRIPTIONS INDIGENES

(Annexe IV du Rapport ONU)

A. SITUATION DES CAISSES ADMINISTRATIVES

1*- Caisse du Pays - (a)

Designation	Recettes	Dépenses
Encaisse au 1er janvier	/	/
Chapitre I- d'Administration	/	/
Chapitre II- Judiciaires	/	/
Chapitre III- d'Ordre Social	/	/
Chapitre IV- d'Ordre Economique	/	/
Chapitre V- Exceptionnelles	/	/
Chapitre VI- Comptes pour ordre	/	/
Chapitre VII- Comptes transitoires:	/	/
Totaux	/	/
Encaisse au 31 décembre	/
Balance

Commentaires si nécessaires

(a) Ne concerne que la Résidence

2*- Caisses des C.I. & des C.E.C.

Designation	Chefferies		C. E. C.	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Encaisse au 1er janvier	775760	-	-	-
I- d'Administration	3952971	1018994	-
II- Judiciaires	717375	426993	-	-
III- d'ordre social	-	303455	-	-
IV- d'ordre économique	997967	1966521	-	-
V- exceptionnelles	139750	481456	-	-
VI- Comptes pour ordre	2031990	2748076	-	-
VII- Comptes transitoires	7473521	7473521	-	-
Totaux	16087552	14419006	-	-
Encaisse au 31 décembre	-	1668526	-
Balance	16087552	16087522	-	-

Commentaires si nécessaire.

NOTE IMPORTANTE.- L'encaisse au 1er janvier 1955 doit correspondre à celle du 31 décembre 1954 figurant au R.A. 1954.

B. CONSTRUCTIONS DES C.A.C.

réalisées au cours de l'année.

Chefferie	s/chefferie	Localité	Genre de bâtiment	Entrepre- neur	Coût
Gihunya	Kazo	Kazo	Transformation, crépissage et rem- placement toiture du Tribunal de che- fferie.	Service Territori- al	20.000
	Kibungu	Kibungu	Remplacement de huit toitures en papyrus par toitu- res en tuiles ro- maines	"	30.000
	Kibungu	"	Construction d'un hangar peaux au centre vétérinaire		25.000
	Kibungu	"	Transformation an- cien hangar peaux en logement person- nel auxiliaire		
	Nshiri	Mpembwe	Construction d'un abreuvoir		25.000
	Zaza	Karembe	Construction d'un établi de boucher		25.000
Buganza-Sud	Rwamagana	Rwamagana	Construction d'un établi de boucher		25.000
	Rwamagana	"	Crépissage tribu- nal de Rwamagana		15.000
	Rwamagana	"	Crépissage deux maisons d'habitati- on de C.A.de Rwama- gana		10.000
	Gikaya	Kayonza	Transformation gite d'étape, remplacement toiture, crépissage placement fenêtres métalliques		40.000
Buganza-Word	Rubona	Gakenke	Achèvement pavillon d'hospitalisation		25.000
Migonzo	Burama	Rukira	Transformation gite remplacement toiture crépissage		40.000
Buganza-Ouest	N é a n t				

C. CENTRES ADMINISTRATIFS DES CHEFFERIES.-

CHEFFERIE	:Localité	:Bâtiments existants au 31/12/54	:Matériaux employés
A. Gihunya	:Kazo	:Tribunal + greffe	:Briques tuiles
B. Buganza-Sud	:Rwamagana	:Bureau+greffe+prison :Tribunal	:moellons - tuiles :briques tuiles
	:	:Maison greffier	:briques tôles
	:	:Maison juge	:briques tuiles
	:	:Maison comptable	: " tuiles moellons
	:	:maison secrétaire chefferie	: " " "
	:	:gîte pour personnel indigène	: " " "
	:	:Hangar semences	:briques tuiles
	:	:Hangar peaux	: " "
	:	:maison commis 3 pièces (MUNYAKAZI)	: " tuiles moellons
	:	:maison commis 2 pièces (MUNYAKAZI)	: " " "
	:	:Bloc de 4 habitations pour trav. auxiliaires	: " " "
C. Buganza-Nord-Gakenke		:Tribunal + greffe	:Briques tuiles
	:	:maison juge	: " "
	:	:maison greffier	: " "
	:	:dispensaire médical	: " "
	:	:Pavillon d'hospitalisation (MUNYAKAZI)	: " tôles
	:	:Maison infirmier	: " tuiles
	:	:Maison aide-infirmier	: " "
	:	:Dispensaire vétérinaire	: " "
	:	:Etable vétérinaire	: " "
	:	:Maison assistant vétérinaire	: " "
	:	:Hangar semences	: " "
	:	:Maison assistant agricole	: " "
	:	:Gîte personnel européen et annexes	: " "
D. Migongo	:Nyarubuye	:Tribunal + greffe	: " "
	:	:Gîte personnel européen	: " "
	:	:Hangar semences	: " "
	:	:Hangar peaux	: " "
	:	:Dispensaire médical	: " "
E. Buganza-OUEST-Murambi		:Tribunal + greffe	:briques tôles
	:	:Hangar peaux	:briques tuiles.

D. BILANS DES C.A.C. ET REGIES

1. Renseignements concernant les régies: résultats obtenus, production, bilan (2) (voir annexe page 25 bis et ter.)

Brefs commentaires si nécessaire.

(voir page 25 bis)

2. Mentionner à part le total des dépenses d'ordre médical engagées par les C.A.C. du Territoire, ou par la C.D.P. (Résidence).

A. Dépenses ordinaires

Salaires personnel auxiliaire médical	2	73.355,-
Entretien des malades	:	74.757,-
Matériel non technique	:	<u>122.319,-</u>

Total : 270.431

B. Dépenses extraordinaires

Placement fenêtres métalliques, portes plafonds, etc... au pavillon consultations prénatales et pour nourrissons 38.650

Crépissage bâtiments Hôpital Kibungu : 35.000

Construction pavillon d'hospitalisation à Gakenke : 24.129

Total : 97.779

TOTAL GENERAL : 368.210

-
- (1) Les pages supplémentaires éventuellement nécessaires porteront les numéros 25 bis, 25 ter, etc.
- (2) Il suffit d'annexer un exemplaire du mod. X (cfr. règlement de comptabilité C.A.C.) établi pour chaque régie en fin d'année.

A noter que doit venir
ici un libron de la régie
ordonnaire et de la régie
lointaine.

A. TABLEAUX ANNEXES AU RAPPORT O.N.U. (XVII et XVIII)

Résidence du : Rwanda.
Territoire de : Kibungu.

ANNEXE XVII - A.

ANNÉE 1955 (1)

Principaux groupes d'industries	Employeurs			Personnes à leur compte			Travailleurs sala- riés (3)			Travailleurs fami- liaux non rémunérés			Totaux	
	Aut.	Eur.	Asiat.	Aut.	Eur.	Asiat.	Aut.	Eur.	Asiat.	Aut.	Eur.	Asiat.		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		13
0- Agriculture, sylviculture chasse et pêche (2)		12					2430	4						2.446
1- Industries extractives		4					3232	25						3.262
2-3- Industries manufactu- rières														
4- Construction	30			20			328							378
5- Electricité, gaz, eau et services sanitaires		1					50							51
6- Commerce	45	4	23	149			702		6					929
7- Transports, entrepôts et communications				5			674							679
8- Services	3	9					657	51						720
9- Activités mal désignées		2			1		379							382
Totaux	78	32	23	174	1		8452	81	6					8.847

(1) : 1 pour l'année étudiée seulement

(2) ne doit pas y figurer la population agricole coutumière

(3) comprennent les permanents et non permanents, engagés par écrit ou non.

(4) Le Total des travailleurs salariés autochtones, européens et asiatiques, doit correspondre au nombre moyen des travailleurs (tableau XVII, B).

Année : . 1955.

TRAVAILLEURS EMPLOYES AU COURS DE L'ANNEE.

Principales branches d'activité économique	Nombre maximum				Nombre moyen				Nombre minimum			
	A	E	As	Total	A	E	As	Tot.	A	E	As	Total
0. Agriculture, sylvicul- ture chasse et pêche	2430	4	-	2434	2430	4	-	2434	2430	4	-	2434
1. Industries extracti- vités	3232	26	-	3258	3232	26	-	3258	3232	26	-	3258
2.3. Industries manu- facturières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4. Construction	328	-	-	328	328	-	-	328	328	-	-	328
5. Electricité, gaz, eau et services sanitai- res	50	-	-	50	50	-	-	50	50	-	-	50
6. Commerce	702	-	6	708	702	-	6	708	702	-	6	708
7. Transports, entrepôts et communications	674	-	-	674	674	-	-	674	674	-	-	674
8. Services	657	51	-	708	657	51	-	708	657	51	-	708
9. Activités mal désignées	379	-	-	379	379	-	-	379	379	-	-	379
Totaux	8452	81	6	8539	8452	81	6	8539	8452	81	6	8539

(I) Doit correspondre au nombre des salariés (tableau XVII, A) Il suffit donc de reprendre aux colonnes 5,6,7 les chiffres des colonnes 7,8 et 9 du tableau XVII, A.

EFFECTIF MAXIMUM DE TRAVAILLEURS

Principales branches d'activité économique	! Autochtones				! Européens				! Asiatiques				Totaux
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
	H	F	G	Fi.	H	F	G	Fi.	H	F	G	Fi.	(1)
0. Agriculture, sylviculture chasse et pêche	2430	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	2434
1- Industries extractives	3232	-	-	-	26	-	-	-	-	-	-	-	3258
2-3- Industries manufacturières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4- Construction	278	-	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	328
5. Electricité, gaz, eau et services sanitaires	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	50
6- Commerce	702	-	-	-	-	-	-	-	6	-	-	-	708
7- Transport, entrepôts et communi- cations	674	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	674
8.- Service	642	-	15	-	28	23	-	-	-	-	-	-	708
9- Activités mal désignées	369	-	-	10	-	-	-	-	-	-	-	-	379
Totaux	8377	-	65	10	58	23	-	-	6	-	-	-	8539

N.B. : H = homme âgés de 18 ans et plus
F = femmes âgées de 16 ans et plus
G = garçons âgés de moins de 18 ans
Fi = filles âgées de moins de 16 ans.

(1)
! Les chiffres de la colonne 13 doivent égaier ceux de la colonne 4 du
! tableau XVII - E.
! Les totaux des hommes, femmes, garçons et filles dans chaque section
! de la population (autochtones, européens, asiatiques) doivent
! correspondre aux chiffres des colonnes 1,2 et 3 du tableau XVII.B.

Résidence : *Ruanda*...
Territoire : *Ruanda*...

ANNEXE XVII - C - b)

page 29

ANNEE : *1955*.....

EFFECTIF MAXIMUM DE TRAVAILLEURS.

	: Résidant au lieu de travail.			: Recrutés sur place			: Recrutés dans d'autres parties du Territoires (2)			: Recrutés dans d'autres Territoires			: autres catégories			: Total des colonnes 4 à 15
	: 1	: 2	: 3	: 4	: 5	: 6	: 7	: 8	: 9	: 10	: 11	: 12	: 13	: 14	: 15	
	: Aut	: Eur.	: Asiat	: Aut.	: Eur	: Asiat	: Aut.	: Eur.	: Asiat.	: Aut.	: Eur.	: Asiat.	: Aut.	: Eur.	: Asiat.	
0-Agriculture, sylviculture, chasse et pêche	2430	4	-	2394	-	-	20	-	-	16	4	-	-	-	-	2434
1-Industries extractives	3232	26	1881	1881	-	-	1300	-	-	51	26	-	-	-	-	3258
2-3-Industries manufacturières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4- Construction	328	-	-	328	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	328
5- Electricité, gaz, eau et Services sanitaires	50	-	-	40	-	-	10	-	-	-	-	-	-	-	-	50
6- Commerce	702	-	6	552	-	-	20	-	-	130	-	6	-	-	-	708
7-Transports, entrepôts et communications	674	-	-	659	-	-	-	-	-	15	-	-	-	-	-	674
8- Services	657	51	-	597	-	-	50	-	-	10	51	-	-	-	-	708
9-Activités mal désignées	379	-	-	359	-	-	20	-	-	-	-	-	-	-	-	379
Totaux	8452	81	676	6810	-	-	1420	-	-	222	81	6	-	-	-	8539

1) Les chiffres de la colonne 16 doivent correspondre à ceux de la colonne 4 du tableau XVII B
2) Le mot " Territoire " signifie ici Ruanda-Urundi.

ANNEE ... 1955

RESIDENCE .du..Ruanda.....
TERRITOIRE de..Kibungu.....

EFFECTIF MAXIMUM DE TRAVAILLEURS

Branches principales d'activité économique.	Engagés directe- ment par l'em- ployeur.			Engagés par l'in- termédiaire de bu- reaux de placement.			Soumis au régime du contrat (2).			Total des col- lonnes 1 à 6	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9		10
	Aut. Eur.	Asiat.		Aut. Eur.	Asiat.		Aut. Eur.	Asiat.			
C. Agriculture, sylvicul- ture, chasse et pêche	2430	4	-	-	-	-	721	4	-	2434	
1- Industries extractives	3232	26	-	-	-	-	3032	26	-	3258	
2-3 Industries manufactu- rières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
4- Construction	328	-	-	-	-	-	168	-	-	328	
5- Electricité, gaz, eau et services sanitaires	50	-	-	-	-	-	50	-	-	50	
6. Commerce	702	-	6	-	-	-	496	-	6	708	
7- Transports, entrepôts et communications	674	-	-	-	-	-	674	-	-	674	
8. Service	657	51	-	-	-	-	657	51	-	708	
9- Activités mal désignées	379	-	-	-	-	-	279	-	-	379	
(I) Totaux	8452	81	6	-	-	-	6077	81	6	8539	

(1) Les totaux horizontaux des 6 premières colonnes doivent également les chiffres de la colonne 4 du tableau XVII - B. La différence entre le total horizontal repris au (I) ci-dessus et le total horizontal des 3 dernières colonnes constitue le nombre des travailleurs n'ayant pas été engagés par contrat écrit.

=====000000=====

RESIDENCE Ruanda
 TERRITOIRE Kibungu

ANNEXE XVII - E - a)

page 31

ANNEE 1955

SALAIRE MOYEN PAR JOUR :

Travaux spécialisés et mi-spécialisés	Autochtones				Européens				Asiatiques			
	H	F	G	Fi.	H	F	G	Fi.	H	F	G	Fi.
1-Conducteurs de tracteurs												
2-Conducteurs véhicules	40/50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3-Mécaniciens de machines	30/40	-	-	-	375	-	-	-	-	-	-	-
4-Mécaniciens ordinaires	20/40	-	-	-	375	-	-	-	-	-	-	-
5-électriciens	20/30	-	-	-	375	-	-	-	-	-	-	-
6-forgers	20/30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7-tailleurs de pierres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8-briquetiers	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
9-maçons	20/50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
10-aide-maçons	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
11-menuisiers	20/50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
12-peintres	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13-emballeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
14-dockers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
15-cuisiniers	10/20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
16-autres domestiques	10/20	15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
17-veilleurs	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18-tailleurs en confection	20/40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
19-typographes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20-employés de commerce	20 à 100	-	-	-	-	-	-	-	200	-	-	-
21-employés d'administration	30 à 200	-	-	-	400/500	200	-	-	-	-	-	-
dactylographes.	30 à 100	-	-	-	-	200	-	-	-	-	-	-

H. = hommes de 18 ans et plus
 F. = femmes de 16 ans et plus
 G. = garçons de moins de 18 ans
 Fi. = filles de moins de 16 ans.

Résidence du RUANDA
 Territoire de Kibungu

SALAIRES MOYENS PAYES DANS LES PRINCIPALES LOCALITES.

(Chefs-lieux de territoires
 et centres où la M.O.I., vivant en village de
 travailleurs ou non, est importante.)

C a t é g o r i e s	P a r j o u r				
	Sal.	Ration	Log.	Equip. et couchage	Rémunéra- tion globale (moyenne)
1 ^o / <u>Travailleurs industriels</u>	7,35	8,66	0,60	0,50	17,11
manoeuvre	7,35	8,66	0,60	0,50	17,11
travailleur qualifié	7,35	8,66	0,60	0,50	17,11 à 25
maçon	20/50	-	-	-	20 à 50
aide-maçon	7,35	8,66	0,60	0,50	17,11 à 25
menuisier-charpentier	20/50	-	-	-	20 à 50
chauffeur	30/50	-	-	-	30 à 50
forgeron	30/30	-	-	-	20 à 30
mécanicien	30/40	-	-	-	30 à 50
2 ^o /- <u>Travailleurs commerciaux</u>	6,70	1,50	0,60	0,50	9,30
manoeuvre	6,70	1,50	0,60	0,50	9,30
capita de négoce	20/100	-	-	-	20 à 100
clerc	30/100	-	-	-	30 à 100
dactylo	30/100	-	-	-	30 à 100
3 ^o / <u>Travailleurs agricoles</u>	6,70	1,50	0,60	0,50	9,30
manoeuvre	6,70	1,50	0,60	0,50	9,30
capita	20	-	-	-	20
4 ^o /- <u>Gens de maison</u>	6,70	1,50	0,60	0,50	9,30
cuisinier	20	-	-	-	20
boy	6,70	1,50	0,60	0,50	9,30
5 ^o /- <u>Divers</u>	6,05	5,51	3,33	0,50	15,40
planton	7,50	5,51	3,33	0,50	16,90
cantonnier	19,10	5,51	3,33	0,50	28,50
moniteur agricole					

-B.Z.-

Résidence du Ruanda
Territoire de Kibungu

ANNEXE XVII - E - b)

ANNÉE 1955*Rv 7 bon généralisé*

Principales branches d'activité économique	Travailleurs ne recevant qu'un salaire en espèces (1)					Travailleurs bénéficiant en outre d'avantages en nature										
	H.	F.	G.	Fi	Total	H.	F.	G.	Fi	Total	11	12	13	14	15	Total
0- Agriculture, sylviculture chasse et pêche	48	-	-	-	48	2382	-	-	-	2382	-	-	-	-	-	2430
1- Industries extractives	64	-	-	-	64	3168	-	-	-	3168	-	-	-	-	-	3232
2-3- Industries manufacturières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4- Construction	65	-	-	-	65	213	-	50	-	263	-	-	-	-	-	328
5- Electricité, gaz, eau et services sanitaires	5	-	-	-	5	45	-	-	-	45	-	-	-	-	-	50
6- Commerce	140	-	-	-	140	562	-	-	-	562	-	-	-	-	-	702
7- Transports, entrepôts et communications	33	-	-	-	33	641	-	-	-	641	-	-	-	-	-	674
8- Services	65	-	-	-	65	567	-	15	10	592	-	-	-	-	-	657
9- Activités mal désignées	18	-	-	-	18	361	-	-	-	361	-	-	-	-	-	379
Totaux	438	-	-	-	438	7939	-	65	10	8014	-	-	-	-	-	8.452.

H = homme de 16 ans et plus
F = femmes de 16 ans et plus
G = garçons de moins de 16 ans
Fi = filles de moins de 16 ans.

(1) Depuis l'ordonnance n°21/99 du 5/7/55, cette rubrique ne plus couvrir que les travailleurs bénéficiant de la rémunération globale (principalement les spécialisés)

(2) Il n'est pas fait de distinction entre ration complète et ration réduite.

ANNEXE XVII - F.

Résidence . Ruanda.....
Territoire Kibungu.....

ANNEE 1955.....

Principales branches d'activité économique.	Nombre d'heures de travail effectives			
	Normales		Supplémentaires	
	par jour	par semaine	par jour	par semaine
0- Agriculture, sylviculture chasse et pêche	7	40	-	-
1- Industries extractives	8	48	-	-
2-3- Industries manufactu- rières	7	40	-	-
4- Construction	7	40	-	-
5- Electricité, gaz, eau et services sanitaires	7	40	-	-
6- Commerce	7	40	-	-
7- Transports, entrepôts et communications	7	40	-	-
8- Services	7 1/2	42 1/2	-	-
9- Activités mal désignées	7	40	-	-
Totaux	6 1/2	370 1/2	-	-

N.B. Distinguer, le cas échéant, les périodes de pointe et la morte-saison.

NIANT

ANNEXE XVII - G.

Résidence . Ruanda.....
Territoire

ANNÉE

Principales branches
d'activité économique

	Nombre d'inspections		Médicales
	(a)	(b)	
0-Agriculture, sylviculture chasse et pêche	1	-	1
1- Industries extractives	52	1	Permanente
2-3- Industries manufacturières	-	-	1
4- Construction	1	-	1
5- Electricité, gaz, eau et ser- vices sanitaires	1	-	1
6- Commerce	1	-	1
7- Transports, entrepôts et communications	1	-	1
8- Services	Inspections permanentes pour les services chefferies et Gouvernement		
9- Activités mal désignées	1	-	1

(a) effectuées par le Service Territorial

(b) id. par un Inspecteur du Travail ou de la M.O.I.

-.B.Z.-

Résidence **Buanda**.....
Territoire **Kibungu**...

ANNEXE XVII - K.

ANNEE 1956.....

Conflits de travail.

N é a n t.

- 1* Nombre de conflits
- 2* Durée des conflits en jours
- 3* Nombre des employés qui y ont été mêlés ; 7
- 4* Nombre de journées de travail perdues

-B.2.-

ANNEXE XVII - I

I

Résidence ... Rwanda ...
Territoire ... Kibungu ...

ANNÉE ... 1955 ...
AU 31 DECEMBRE 1955.....

CHOMAGE

Professions exercées	: Autochtones		: Européens		: Asiatiques	
	: M.	: F. (1)	: M.	: F.	: M.	: F.
1*) Conducteurs véhicules	:	:	:	:	:	:
2*) Conducteurs tracteurs	:	:	:	:	:	:
3*) mécaniciens de machines	:	:	:	:	:	:
4*) mécaniciens ordinaires	:	:	:	:	:	:
5*) électriciens	:	:	:	:	:	:
6/} forgerons	:	:	:	:	:	:
7*) tailleurs de pierres	:	:	:	:	:	:
8*) briquetiers	:	:	:	:	:	:
9*) maçons	:	:	:	:	:	:
10*) aides-maçons	<u>NEANT</u>	<u>NEANT</u>	<u>NEANT</u>	<u>NEANT</u>	<u>NEANT</u>	<u>NEANT</u>
11*) menuisiers	:	:	:	:	:	:
12*) peintres	:	:	:	:	:	:
13*) emballeurs	:	:	:	:	:	:
14*) dockers	:	:	:	:	:	:
15*) cuisiniers	:	:	:	:	:	:
16*) autres domestiques	:	:	:	:	:	:
17*) veilleurs	:	:	:	:	:	:
18*) tailleurs de confection	:	:	:	:	:	:
19*) employés de commerce	:	:	:	:	:	:
20*) employés d'administration	:	:	:	:	:	:
21*) dactylographes	:	:	:	:	:	:
etc....	:	:	:	:	:	:

NEANT

(I) M = Sexe masculin - F = Sexe féminin.

-R.Z.-

Résidence .. du Ruanda .
Territoire de Kibungu

ANNEXE XVII - M.

ANNÉE ... 1955 ...

TRAVAILLEURS AYANT EMIGRE

Du Territoire du Ruanda-Urundi :	Autochtones	Européens	Asiatiques
vers :	(I)		
Congo Belge	114		
Uganda	11376		
Kenya	-		
Tanganyika Territory	7670		
Rhodésies	-		
Autres pays d'Afrique	-	<u>Néant.</u>	<u>Néant.</u>
Europe	-		
Asie	-		
Amérique	-		
Océanie	19.160		

(I) Le total de cette colonne doit égaler la somme des totaux des colonnes " au travail" et "Demeurés à l'extérieur" au 31 décembre des trois tableaux figurant aux pages 15, 16, et 17.

-.B.Z.-

ANNEXE XVII - N.

Résidence Ruanda.....Territoire Kitungu.....ANNÉE 1955.....

RECRUTES AU DEHORS

Pays d'origine	:Autochtones:		:Européens :		:Asiatiques:		: Nombre : : d'arrivées:	: Nombre de: : rapatriés :	: Nombre de membres de la famille : accompagnant
	: M. :	: F. (I) :	: M. :	: F. :	: M. :	: F. :			
Totaux									
185 : Congo Belge	185	-	-	-	-	-	49	-	10
19 : Uganda	19	-	-	-	-	-	-	15	15
- : Kenya	-	-	-	-	-	-	-	-	-
16 : Tanganyika Territory	16	-	-	-	-	-	7	-	-
- : Rhodésie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 : Autres pays d'Afrique	2	-	-	-	-	-	2 1	-	-
81 : Europe	-	-	58	23	-	-	-	-	-
- : Amérique	-	-	-	-	-	-	-	1	-
6 : Asie	-	-	-	-	6	-	-	-	-
- : Océanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
309 (2) Totaux	222	-	58	23	6	-	58	16	25

(1) M = Sexe masculin

- F = Sexe féminin.

(2) La somme horizontale des totaux des 6 premières colonnes doit être égale à la somme des totaux verticaux - 3 colonnes de la rubrique "Recrutés dans d'autres territoires" du tableau XVII - C- b/.

Residence **du Ruanda**.....
Territoire **de Kibungu**...

ANNEXE XVIII - A - a)

AU 31 DECEMBRE 195.5.

NOMBRE DE PERSONNES AUXQUELLES S'APPLIQUENT
LES SYSTEMES DE (I)

Catégories	Pensions			Pensions			Retraites			Indemnités			Alloca-			Indemnité					
	vieillesse			invalidité						accidents			maladies			tions ma-			charge de		
	A.	E.	As.	A.	E.	As.	A.	E.	As.	A.	E.	As.	A.	E.	As.	A.	E.	As.	A.	E.	As.
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	
1*) Employés du Gouverne- ment	-	-	-	570	15	-	-	-	15	-	570	15	-	570	15	-	15	-	-	228	15
2*) Employés des autorités locales	-	-	-	886	-	-	-	-	-	-	886	-	-	886	-	-	-	-	-	314	-
3*) Employés d'entreprises industrielles ou com- merciales privées	-	27	6	4109	27	6	-	-	-	4105	27	6	4105	27	6	-	-	-	-	-	27
4*) Employés d'entreprises agricoles privées	-	2	-	387	2	-	-	-	-	387	2	-	387	2	-	-	-	-	-	-	-
5*) Autres catégories ou toutes catégories d'employés	-	-	-	559	37	-	-	-	37	559	37	-	559	37	-	-	-	-	500	-	-
	-	29	6	6507	81	6	-	-	52	6507	81	6	6507	81	6	15	-	-	1042	42	-

N.B. A = Autochtones (I) Ce nombre égale le total de la colonne 4 du tableau XVII - B moins le nombre des domestiques et gens de maisons dont les employés ne sont pas soumis à l'obligation de l'assurance pour d'autres travailleurs.
E = Européens
As = Asiatiques

*Van Tollevu
Residence*

Résidence . du Rwanda .
Territoire . de Kibungu .

ANNEXE XVIII - A b/-
ANNEE ..1955.....

NOMBRE DE PERSONNES BENEFICIANT EFFECTIVEMENT DES

Catégories	:Pensions :Pensions :Retraites :			Indemnités			:Allocations:Indemnité charge de														
	:vieillesse:invalidité :			: Accidents :Maladies			:maternité : famille														
	A.	E.	As.	A.	E.	As.	A.	E.	As.	A.	E.	As.	A.	E.	As.	A.	E.	As.			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
1*) Employés du Gouvernement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	-	228	15	-
2*) Employés des autorités locales	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	314	-	-
3*) Employés d'entreprises industrielles ou commerciales privées	-	-	-	34	-	-	2	-	48	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27	-
4*) Employés d'entreprises agricoles privées	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5*) Autres catégories ou toutes catégories d'employés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	500	-	-
	-	-	-	34	-	-	4	2	52	-	-	-	-	-	-	5	-	-	1042	42	-

N.B. A = Autochtones
E = Européens
AS. = Asiatiques.

- N.B. Ce tableau ne comporte que les travailleurs qui touchent effectivement une pension (vieillesse, invalidité ou retraite) ou une indemnité ou allocation.

-.B.Z.-

Résidence de Ruanda...

Territoire de Kibungu.

**B. STATISTIQUES INTERESSANT LA MAIN D'OEUVRE INDIGÈNE
DU GOUVERNEMENT ET DES GROS EMPLOYEURS.**

1*) GOUVERNEMENT

	: Sous statut	: Sous contrat:	: Journaliers:	
	:	: écrit	: ou non per-	: Totaux
	:	:	: manents (b)	:
	:	:	:	:
Nombre maximum	: 25	: 132	: 413	: 570
" moyen	: -	: -	: -	: -
" minimum	: -	: -	: -	: -

2*) CIRCONSCRIPTIONS INDIGÈNES:

	: Sous statut	: Sous contrat:	: Journaliers:	
	:	: écrit	: ou non per-	: Totaux
	:	:	: manents (b)	:
	:	:	:	:
Nombre maximum	: 47	: 536	: 303	: 886
" moyen	: -	: -	: -	: -
" minimum	: -	: -	: -	: -

3*) GROS EMPLOYEURS (a)

Employeur	: Chantier ou:	: Sous contrat:	: Journaliers :	
	: localité	: écrit	: ou non perma-	: Totaux
	:	:	: nents	:
	:	:	: 4 (b)	: 5
As Géruanda	: Rvinkwavu	: 2.179	: 28	: 2.207
y Somuki	: Mbuye	: 250	: 50	: 300
y Minétain	: Rugarama	: 140	: 75	: 215
Z Mission. Sase	: Zaza	: 50	: 200	: 250
: "	: Rwamagana	: 50	: 150	: 200
: PNK	: Gabiro	: 112	: -	: 112
: C.M.S	: Cahini	: 166	: 34	: 200

(a) - Tous les chantiers miniers

- Autres employeurs atteignant ou dépassant un effectif de 100 hommes.

- Seul le nombre moyen est à indiquer.

(b) Les travailleurs permanents ne possédant pas de contrat écrit seront classés dans la 3e colonne (journaliers et non permanents).

-.B.Z.-

Résidence **du Ruanda**...
 Territoire **de Kibungu**

c. Rendement des travailleurs

(moyennes)

1. miniers : a) Sociétés : **1.500** Kg. - année
 b) Colons : - Kg. - année
2. maçons: **200** briques-jour
3. crépisseurs: **5** m2 - jour
4. Pavés de bâtiment (cimentage) **3** m2-jour(ordinaire)
 - m2-jour(teinté)
5. Blanchisseurs : **12** m2-jour.

=====

CHAPITRE VII

LOGEMENT DES INDIGENES

(n° 142 et annexe XX du questionnaire ONU)

1°- Total des habitations:

Localités	Genre	Habitations en matériaux		
		Durables		Provisoires autres qu'en paille
		construites par OCA	non cons- truites par OCA	
X KIRUNDI	C. E. C.	-	18	46
Y RWANAGANA	Cité Ind.	-	18	52
Z GAKINYE	village	-	6	25
RUWIMANA	de tra-	vine	456	800
IRARANA	vailleurs	vine	32	30
Campagnes (a)	divers	PK/Missions etc.	130	208
			97	24.577
	Totaux		762	25.739

(a) inutile de citer des noms de localité pour les campagnes.
Tableau complémentaire pour les campagnes :

Campagnes	Habitations en matériaux durables		Totaux
	Sur fonds d'avances	Sans in- tervention du fonds d'avance	
appartenant à des chefs (c) 5 Chefs	-	5	5
appartenant à des sous-chefs) voir page 10,	1	17	18
appartenant à des notables (c)	1	23	24
appartenant à des personnes autres que les trois premières catégories	44	6	50
Totaux	46	51	97 (b)

N.B. Le Chef Gacinya possède 2 maisons
en matériaux durables.

(b) ce total général doit être égal au chiffre "campagnes" de la colonne
"Non construites par OCA" du tableau précédent.

(c) Le terme "notable" doit être pris dans le sens qui lui est donné
dans le décret du 14 juillet 1952.

2°- Habitations classées d'après le nombre de pièces

Nombre de maisons comprenant										Total (d) des habita- tions.
2 p.	3 p.	4 p.	5 p.	6 p.	7 p.	8 p.	9 p. ou plus	des annexes (c)		
22571	698	2089	26	13	5	4	4	12795		26.501

(d) le total égaler le total général du 1er tableau ci-dessus.

(e) les chiffres de la colonne "annexes" ne doivent pas intervenir dans le
total, puisque certaines des habitations déjà comptés sous les rubriques:
2 pièces, 3 pièces, etc..., possèdent en outre des annexes.

3^e- Habitations classées suivant le nombre des familles qui les occupent.

	Nombre d'habitations
Occupées par une famille comprenant .6. personnes	25.963
id. par deux familles " en tout ^{en moyenne} 8... pers.	526
id. plus de deux familles " " pers.
Total (d)	26.489

(d) ce total ne doit pas nécessairement être égal au total général du premier tableau. La différence entre les deux représente le nombre d'habitations terminées mais non encore occupées.

4^e- Habitations classées d'après l'époque de la construction.

	Habitations en matériaux durables	Existant au 1 ^{er} janvier	Construites durant l'année	Totaux au 31 décembre (c)	En voie de construction au 31 décembre
Construites par OCAF
Non construites par OCAF					
a) Construites sur Fonds d'avance	45	1	45	4	
b) Construites sans intervention du Fonds d'avance	702(x)	14	716	-	
Totaux	747	15	762	4(xx)	

(c) ces totaux doivent égaier ceux du premier tableau de la présente question.

(x) La statistique 1954 (583) était erronée.

(xx) Runuya - Segikwiye - Mabumbyi - Jimbiri. (Fonds d'avance Caisse Pays).

5°- Logement des travailleurs des Sociétés ou autres gros employeurs de M.O.I. (1)

Employeur	Chantier ou localité	Nombre de travailleurs (2)		Nombre de logements (3)				Logements
		encampés	non-encampés	En matériaux définitifs		En matériaux provisoires		
				Nombre	Matériaux employés	Nombre	Matériaux employés	
1	2	3	4	5	6	7	8	
Géoruanda	Rwinkwava	2.207	-	306	briques-tôles	950	pisé	1538
Samuki	Mbuye	150	150	-	-	58	pisé	150
Ninétain	Rugarana	78	137	36	briques-tôles	21	pisé	78
Mission	Zaza	1	248	-	-	1	pisé	1
Mission	Rwanagana	2	198	-	-	2	pisé	2
P.N.K.	Gabiro	112	-	68	blocs ciment-tôles	32	pisé	112
C.M.S.	Gohini	200	-	30	briques	170	pisé	200
Totaux		2.750	733	440		1.234		2081

- (1) Ce tableau reprend les logements octroyés à la M.O.I. par les employeurs repris au tableau B.3) de la page 43
(2) Le total horizontal des colonnes 3 et 4 doit correspondre au chiffre total des travailleurs donné à la colonne 5 du tableau B. 3 de la page 43
(3) Lorsqu'il s'agit de blocs, indiquer le nombre de logements et non le nombre de blocs. Ex.: 3 blocs comprenant chacun 6 logements doivent figurer sous le chiffre de 18 logements.

CHAPITRE VIII

INFORMATION POUR INDIGENES

(annexe XXII - N du Rapport ONU)

1^o- Bibliothèques publiques pour indigènes.

Territé	organismes auxquels appartient les bibliothèques	Nombre de bibliothèques publiques	Nombre d'abonnés durant l'année	Nombre de livres	
				inscrits ayant pendant l'année	existants au 31 ^{er} déc. l'année.
KIBUNGU	Gouvernement	1	40	24	91
RWANAGANA	Mission	2	226	204	400
ZAZA	Ecole Normale	1	120	109	2212
RWINKWAVU	Société minière	1	16	15	133
		5	402	352	2836

Commentaires si nécessaire.

Revenues
Les séances ne sont pas comprises.

N^o 106 du questionnaire ONU)

2^o- Cercles d'études et autres associations (indigènes)

Dénomination	Direction	Siège	But	Nombre de membres		Nombre de réunions durant l'année
				inscrits	présents en moyenne	
CERCLE DES EVOLUES DU LAC MOHASI	Mission Rwamagana	Kibungu Rwamagana	Sports Etude délassement	18	14	12
CERCLE RESIDENT DESSAINT	Gouvernement	Kibungu	"	40	18	9
CERCLE DES EVOLUES	Société Géoruanda	Rwinkwavu	"	15	12	46

Commentaires si nécessaire.

- Noter éventuellement la construction ou l'existence de bâtiments réservés aux réunions des cercles d'études.
- Ne pas omettre les manifestations spéciales telles que scoutisme, JOC, etc.

Résidence . . . **du Ruanda**
 de **Kibungu**
 Territoire

3°- PUBLICATIONS ET PERIODIQUES: (n° 85 - 86 du questionnaire ONU)

Titre	Propriétaire	Langue	Périodicité	Tirage
NRANT	-	-	-	-

N.B. Mentionner éventuellement en note toute publication non périodique
 === rédigée par un indigène sur un sujet d'intérêt général.

4°- Sports et athlétisme (n°106 du questionnaire ONU)

Bref exposé sur les sports pratiqués et leur développement dans le territoire; spécifier le nombre d'équipes de football et leur activité.

Il existe en territoire de Kibungu 15 plaines de football. Des ballons ont été distribués gratuitement à toutes les équipes. Le cercle ayant déployé cette année la plus grande activité est le cercle sportif de la Géoruanda à Rwinkwavu, suite au grand nombre d'adeptes tout indigène qu'européen. Des entraînements ont lieu journellement. Les cercles de Kiziguru et de Rwamagana ont disputé plusieurs matchs entre eux et Rwamagana a également plusieurs fois rencontré l'équipe de Musha (Territoire de Kigali). Plusieurs matchs ont également été disputés entre les équipes du Migongo (Nyarubuye et Tomi).

5°- Cinéma (n° 185 du questionnaire ONU)

Mentionner le nombre de cinémas pour Européens ou Asiatiques installés dans le Territoire, les localités où ont lieu les représentations et la périodicité de celles-ci

RWINKWAVU cinéma pour Européens seuls: séances mi-hebdomadaires
RWAMAGANA " " " et asiatiques " hebdomadaires.

CHAPITRE IX.

ASSISTANCE SOCIALE

1°- INDIGENTS (annexe XVIII du Rapport O.N.U.)

Nombre d'indigents secourus par des :

	: Organismes d'Etat : (I)			: Autorités locales : (2)			: Missions et sociétés pri- : vées de bienfaisance.			
	: A.	: E.	: As.	: A.	: E.	: As.	: A	: E.	: As.	
P.	:	:	:	:	43	:	:	7	:	:
T.	:	:	:	:	60	:	:	48	:	:
Totaux:	:	:	:	:	103	:	:	55	:	:

A. = Autochtones - E = Européens - AS = Asiatiques

P. = entretien permanent

T. = assistance temporaire.

(I) = Gouvernement (faire figurer sous cette rubrique les secours payés à charge de l'article 35 du B.O. aux indigents ou aux vieux serviteurs)

(2) = C. A. C. ou C. de P.

2° - Organisations non gouvernementales de caractères social existant dans le territoire. (n°80 du questionnaire ONU)

Donner pour chacune d'elles, dans l'ordre ci-dessous:

1°- dénomination complète

2°- abréviation du 1° si elle existe

3°- les buts

4°- les activités

5°- l'importance numérique

6°- la mesure dans laquelle les indigènes participent à ces activités.

voir
page 50 bis.-

2) Organisation non gouvernementale de caractère social,
existant dans le territoire (n°80 du questionnaire ONU).

- A.-
- 1) Dénomination complète : Coopérative des travailleurs
 - 2) Abréviation : -
 - 3) Buts poursuivis : Vente aux coopérateurs d'articles de
: traite et d'alimentation.
 - 4) Activité : Conforme à l'objet social.
 - 5) Importance numérique : 215 actionnaires.
 - 6) Mesure dans laquelle les
indigènes participent à ces
activités. :
: Conseil de gestion indigène.
 - 7) Siège : Société Georuanda Rwinkwavu.
-
- B.-
- 1) Dénomination complète : Atelier de couture.
 - 2) Abréviation : -
 - 3) Buts poursuivis : Apprentissage pour filles de travailleurs
 - 4) Activité : Couture, broderie, confection.
 - 5) Importance numérique : 12 jeunes filles par mois.
 - 6) Mesure dans laquelle les
indigènes participent à
ces activités :
: Monitrices autochtones.-
 - 7) Siège : Société Georuanda Rwinkwavu.
-
- C.-
- 1) Dénomination complète : Mutualité chrétienne.
 - 2) Abréviation : M.C.A.
 - 3) Buts poursuivis : Entraide en cas de maladies, de nais-
: sance, décès, mariage, etc.
 - 4) Activités : 80 membres.
 - 5) Importance numérique :
: selon besoins.-
 - 6) Mesure dans laquelle les
indigènes participent à
ces activités : Missions de Zaza et de Rwamagana.
 - 7) Siège :
-
- D.-
- 1) Dénomination complète : Atelier école de Cordonnerie de Kibungu
 - 2) Abréviation : -
 - 3) Buts poursuivis : Apprentissage de la cordonnerie (con-
: fections, réparations).
 - 4) Activité : Etude des techniques artisanales de
: cordonnerie.
 - 5) Importance numérique : 20 élèves permanents
: 1 professeur autochtone diplômé.
 - 6) Mesure dans laquelle les
indigènes participent à
ces activités. : Atelier-école essentiellement indigène
: et uniquement supervisé par A.T.
 - 7) Siège : C.A.C. Kibungu

Résidence : .du. Ruanda....
 Territoire: .de. Kibwigu...

CHAPITRE X.

POPULATION DES PRISONS

Entrées	Décès	% décès par rapport aux entrées	Présences journalières	% décès par rapport aux présences journalières	Puniticns Nombre de coups de fouets infligés
494	-	0%	16.658	0%	288
			45		

Tableaux relatifs à la main d'oeuvre (pages 26 et suivantes).

1. Classification des travailleurs par activité :

Branche 0

Agriculture, sylviculture, chasse et pêche.

Principales classes

Agriculture et élevage;
Sylviculture et exploitation forestière;
Chasse, piégeage et recoupement en gibier;
Pêche.

Branche 1

Industries extractives.

Principales classes.

Extraction du charbon;
Extraction des minerais;
Pétrole brut et gaz naturel;
Extraction de la pierre à bâtir, de l'argile et du sable;
Extraction de minéraux non métallifères, non classés ailleurs.

Branche 2-3

Industries manufacturières.

Principales classes

Industries des créés alimentaires (à l'exclusion des boissons)
Industries des boissons;
Industries du tabac;
Industries textiles;
Fabrication de chaussures, articles d'habillement et autres articles faits avec des matières textiles;
Industries du bois et du liège (à l'exclusion de l'industrie du meuble);
Industries du meuble et de l'ameublement;
Industries du papier et fabrication d'articles en papier;
Impression, édition et industries connexes;
Industries du cuir et des articles en cuir (à l'exclusion de la chaussure);
Industries du caoutchouc;
Industries chimiques et produits chimiques;
Industries des dérivés du pétrole et du charbon;
Industries des produits minéraux non métalliques (à l'exclusion des dérivés du pétrole et du charbon);
Industries métallurgiques de base;
Fabrication de produits métallurgiques (à l'exclusion des machines et du matériel de transport);
Construction de machines (à l'exclusion des machines électriques);
Construction de machines, appareils et fournitures électriques
Construction de matériel de transport;
Industries manufacturières diverses.

Branche 4

Construction

Principale classe

Construction.

Branche 5

Electricité, gaz, eau et services sanitaires.

Principales classes.

Electricité, gaz et vapeur;
Services des eaux et services sanitaires.

Branche 6

Commerce

Principales classes

- Commerce de gros et de détail;
- Banques et autres établissements financiers;
- Assurances;
- Affaires immobilières.

Branche 7

Transports, entrepôts et communications.

Principales classes

- Transports;
- Entrepôts et magasins;
- Communications.

Branche 8

Services

Principales classes.

- Services gouvernementaux;
- Services fournis au public et aux entreprises;
- Services des loisirs;
- Services personnels.

Branche 9

Activités mal désignées

Principale classe

Activités mal désignées.

2. Remarques particulières sur la catégorie "Services" :

Il y a lieu de comprendre dans cette catégorie :

- a) tous les agents européens et auxiliaires (sous statut) de l'Administration; les travailleurs affectés à des fonctions administratives (plantons, policiers, etc.);
- b) tous les missionnaires européens;
- c) tous les moniteurs ou travailleurs des missions occupés exclusivement à des fonctions d'enseignement;
- d) les travailleurs des Missions occupés exclusivement au culte qui réunissent les conditions énumérées par les diverses circulaires sur la matière pour être considérés comme des travailleurs;
- e) les employés ou travailleurs des entreprises privées fournissant des services au public et aux entreprises (exemple: agences de voyage, bureaux d'affaires, entreprises de loisirs comme les cinémas, etc.);
- f) les professions libérales (avocats, médecins privés, etc.).

Par contre, devront être classés dans leur catégorie d'activité les travailleurs affectés à une activité économique tels que :

- a) les travailleurs (même du Gouvernement ou des C.A.C.) occupés à des tâches de reboisement (branche 0: agriculture, sylviculture, chasse et pêche);
- b) les travailleurs routiers (branche 7: transports, entrepôts, communications)
- c) les travailleurs de la Régie de distribution d'eau et d'électricité ainsi que les travailleurs de la Mission hydrologique (branche 5: électricité, gaz, eau et services sanitaires).